

CGT – UNSA – SUD Rail - CFDT

Paris, le 23 juin 2009

M. Jean Marc LONGEQUEUE
Directeur des Trains
40, avenue des Terroirs de France
Bâtiment Bercy Expo
75611 PARIS CEDEX 12

Monsieur le Directeur,

Les collectifs des fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT représentant les personnels des ECT se sont rencontrés le 23 juin 2009.

Ils ont échangé autour de la situation sociale dans les ECT et sur le dossier porté par la Direction des Trains "Transformation des Trains" dont l'objectif est de modifier l'organisation de la production en ECT et l'ensemble des métiers du service des Trains en lien avec le projet d'évolution générale de l'entreprise "Simplifier et Rassembler la SNCF".

Concernant la situation sociale sur le réseau Trains, les fédérations syndicales constatent d'importantes tensions dans les établissements qui, pour certaines d'entre elles, se sont traduites récemment par de fortes mobilisations.

D'une manière générale, le faible niveau des effectifs engendre une dégradation des conditions de vie, de travail, de la qualité de service et constitue la revendication qui fédère ces actions.

Réduction de l'équipement des trains, journées de service non tenues, dévoiements chroniques, sentiment d'insécurité persistant, violence des agressions demeurent des sujets de mécontentement qui ne trouvent pas de réponses adaptées et durables de la part de la Direction.

Sur le dossier "Transformation des Trains", nos fédérations prennent acte du report du groupe de travail relatif aux parcours professionnels, en attente des orientations de la concertation nationale et transverse que la Direction RH conduit avec les fédérations syndicales.

Toutefois, nous tenons à réaffirmer notre attachement au principe du métier unique d'ASCT. En ce sens, nous revendiquons une formation initiale et un examen transverse à l'ensemble des activités afin d'assurer des parcours professionnels qualifiant reposant prioritairement sur l'expérience professionnelle.

Vous avez également engagé une négociation sur l'évolution des Eléments Variables de Solde des ASCT dont l'objet est de créer une nouvelle indemnité d'accompagnement des trains sur lignes classiques afin de compenser la diminution des allocations de déplacement liée à la baisse des RHR.

Les conditions dans lesquelles cette indemnité serait perçue nous ont été présentées le 16 juin 2009.

Les fédérations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT sont favorables à la mise en place d'une telle indemnité. Cependant, elles rejettent le mécanisme retenu par la Direction qui vise à accorder cette indemnité, uniquement sur des journées simples et à normer le nombre et le positionnement des RHR (4,5 RHR/mois en moyenne et 1 RHR/GPT), alors que ceux-ci sont liés au plan de transport, à la nature des trains et aux contraintes de service public. Nous considérons qu'un tel dispositif pourrait nuire à une organisation de la production efficace.

Sur ce dossier, un prochain groupe de travail se tiendra le 29 juin 2009. Dans ce cadre, les fédérations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT vous demandent d'apporter des réponses sur :

- L'emploi en ECT, les perspectives d'apport du 2^e semestre 2009 ECT par ECT et des mesures permettant de maintenir et améliorer l'équipement des trains de façon précise.
- La création d'une indemnité, pour tous les ASCT intervenant sur les trains circulant sur ligne classique, afin de reconnaître les sujétions liées à l'exercice du métier de roulant ASCT.

Voilà, Monsieur le Directeur des Trains, les sujets sur lesquels nos fédérations et les ASCT attendent des réponses concrètes, allant dans le sens de l'amélioration du service public, du renforcement de l'unicité du métier et d'une amélioration de leurs conditions sociales.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Des Trains, nos respectueuses salutations.

La CGT

Jean Luc CAZORLA

L'UNSA

Jean Maurice COUDERC

SUD – Rail

Stéphane BOULADE

La CFDT

Eric FERNANDEZ